



SAISON AUTOMNE/HIVER

GUIDE DE L'ENTRAÎNEUR

DU 29 OCTOBRE 2021 AU 5 MARS 2022

COMMUNICATION

Pour toute communication avec la ligue, **vous devez rejoindre votre club** pour soumettre vos questionnements, commentaires, contestations ou autres.

Les personnes qui sont mandatées pour communiquer avec la Ligue sont les responsables de club (DG, DT ou coordonnateur).

Toute correspondance qui sera faite directement avec la ligue sera retournée au responsable du club concerné.

Pour avoir accès au calendrier sur PTS-Ligue, WWW.ARSQ.QC.CA. Cliquer sur le logo de la ligue (voir en bas de page)



Pour les équipes de U9 à U12 Bleu/Blanc/Jaune



Pour les équipes de U13 à U18 LL / LR / LDIR



Pour les équipes senior LR / LDIR

Afin de pouvoir faire l'impression de votre feuille de match et d'obtenir votre liste d'identification électronique vous allez avoir besoin d'un code d'utilisateur/mot de passe. Ceci vous sera envoyé dès la publication officielle du calendrier de votre Ligue. Un courriel automatisé sera envoyé aux entraîneurs assignés à l'équipe. Votre club sera toujours la référence en cas de problème avec votre code d'accès.

Document explicatif du fonctionnement sur PTS-ligue, disponible sur le site de l'ARSQ sous l'onglet COMPÉTITIONS/LIGUE

GESTION DE MATCH

CHANGEMENT DE MATCH

Suite à cette publication « non-officielle » **Aucune demande** de changement de match ne sera acceptée en dehors des cas prévus par les présents règlements, et ce, après le dépôt de la version définitive du calendrier.

Lorsqu'une modification au calendrier est apportée, l'information sur l'horaire devient rouge et un courriel est envoyé à votre club.

PROCÉDURE DE MATCH + PROTOCOLE DE MATCH COVID-19 À

ATTENTION : La durée des plages disponibles dans les stades est toujours de 1h15.

En raison de la Covid-19 et des temps de transition à l'intérieur des stades, il sera important de respecter votre temps de jeu.

- Avant le début du match les deux entraîneurs doivent s'entendre sur la durée des deux mi-temps selon l'heure du début du match. IL DOIT OBLIGATOIREMENT y avoir 10 minutes de transition entre la fin de votre match et le début du match suivant.
 - Exemple match à 7h00 il doit terminer au plus tard à 8h05 pour que le match suivant démarre à 8h15 comme prévu à l'horaire.
 - Donc si les deux équipes sont sur le terrain prêtes à jouer avec 5 minutes de retard, ils devront couper du temps de jeu ou du temps à la pause. S'entendre entre entraîneurs et avertir l'arbitre.
 - Quoiqu'il arrive l'arbitre demeure le maître du temps déterminé entre les deux entraîneurs.

AUCUN retard ne sera admis durant la saison automne/hiver 2021-2022.

AVANT LE MATCH (pour les catégories U9 et plus)

1. Imprimer la feuille de match électronique à partir de PTS-ligue (entraîneur > imprimer feuilles).

- Rayer tout joueur inscrit et qui ne participera pas au match.
- Rayer tout joueur suspendu.
- Ajouter à la main tout joueur non inscrit électroniquement et qui participera au match.

- ATTENTION, lors de l'ajout d'un membre (joueur/entraîneur) à la main, s'assurer que celui-ci est validé pour la saison en cours. Si le joueur ou l'entraîneur inscrit à la main n'est pas valide pour la saison en cours, celui-ci impliquera un forfait pour un membre non admissible.
- **ATTENTION PASSEPORT VACCINAL joueur de 13 ans et plus**, un joueur même s'il est inscrit à la main doit OBLIGATOIREMENT être validé dans le système (confirmation correctement vaccinée), lors de la journée du match.
- S'assurer d'avoir un « Responsable sanitaire » d'inscrit sur la feuille de match (celui-ci peut-être un parent et n'a pas besoin de filtration des antécédents/photo de passeport)
- La feuille de match peut contenir au maximum
 - Pour les équipes en LL 18 joueurs + 3 entraîneurs + 1 Horacio
 - Pour les équipes en LR et LDIR (juvénile et senior) : 14 joueurs + 3 entraîneurs + 1 Horacio

2. Remettre la feuille de match et les cartes d'affiliation ou la liste d'identification électronique des entraîneurs seulement (sur cellulaire ou tablette) à l'arbitre 15 minutes avant le début du match. (Pour les U9 à U12 uniquement pour les entraîneurs qu'on demande la carte d'affiliation ou la liste d'identification électronique)

PAUSE DE LA MI-TEMPS

Vérification du temps de jeu disponible pour finaliser le match. Si l'arbitre et/ou les deux entraîneurs constate(nt) qu'il y a du retard alors il se peut que la pause de la mi-temps soit plus courte et/ou la 2^{ème} mi-temps.

IMMÉDIATEMENT APRÈS LE MATCH

4. L'entraîneur, l'assistant ou le gérant de chaque équipe doit se présenter à l'arbitre aussitôt que le match est terminé.
- Il s'assure que les informations inscrites (membres présents, buts, cartons) par l'arbitre soient identiques et conformes sur les feuilles de match des deux équipes.
 - Après la vérification, les responsables signent les feuilles de match.
 - L'arbitre sépare ensuite la feuille de match et remet les petites parties aux responsables. Il conserve les grandes parties.
 - L'arbitre ne peut pas modifier une feuille de match après qu'il l'a remise aux équipes, même s'il note une erreur ou un oubli. Il doit aviser la ligue.
 - L'arbitre peut toutefois ajouter une note sur la version électronique s'il y a eu des incidents fâcheux ou propos grossiers après le coup de sifflet final et la ligue pourra juger s'il y a des sanctions supplémentaires à prévoir.

APRÈS LE MATCH

5. L'arbitre a 24 heures après le match pour l'homologuer sur PTS-ligue.

- Une fois que le match est homologué par l'arbitre, la Ligue l'homologuera de telle manière qu'il ne sera plus possible pour l'arbitre ainsi que l'entraîneur de modifier la feuille de match. Sur PTS-ligue, le match débutera par L (homologué ligue).

Légende : L - Homo.Ligue A - Homo.Arbitre R/V - Homo.Receveur/Visiteur Matches sans résultat NC - Match non joué/non complétés Localisation Terrain

Match No.	Date	Terrain	Receveur	Résultat	Visiteur
L 055	Sam 2020-07-11 11:00	LOTBINIÈRE (STE-CROIX) (9 x 9)	LOTBINIÈRE U12 M A D3 #2		CHAUDIÈRE-OUEST U-11 M A D3

Si pour une raison ou une autre un match n'est pas homologué au moment de jouer le prochain match, les équipes concernées sont tout de même responsables de s'assurer de l'éligibilité de leurs joueurs. Ce n'est pas parce que le carton rouge par exemple n'est pas indiqué que le joueur peut prendre part au match. Le système PTS-Ligue est là uniquement comme un outil de référence. Les équipes SONT responsables de comptabiliser les cartons.

EN cas d'un match SANS ARBITRE, il est OBLIGATOIRE pour les entraîneurs de faire parvenir leur feuille de match à son CLUB dans un délai de 24 heures

VALIDATION DES RÉSULTATS

L'équipe a 48hrs après que la ligue a fait l'homologation du match pour contester (une erreur de présence, erreur de carton). Pour ce faire, **l'équipe doit OBLIGATOIREMENT communiquer avec son CLUB** et celui-ci fera le suivi auprès de la ligue.

PRENDRE note que tous les résultats pour les catégories U13 et moins seront remis 0-0 une fois l'homologation faite. Ceci afin de maintenir une ligue sans classement.

ADMINISTRATION

DIVERS FORMULAIRES

Tous les formulaires qui sont mis à votre disposition doivent en tout temps être envoyés à votre CLUB, qui lui s'occupera de le faire parvenir à la ligue selon les modalités de chacun des formulaires ci-dessous.

L'ensemble des formulaires est sur le site www.arsq.qc.ca sous l'onglet [ARSQ/Administration/Formulaire ARSQ](#)

- Formulaire de plainte
- Formulaire demande de contestation d'une décision
- Formulaire de protêt
- Formulaire de rapport d'accident

RÈGLEMENTATION

Si vous désirez connaître l'ensemble des règlements de la Ligue dans laquelle vous évoluez, consulter le www.arsq.qc.ca sous l'onglet [compétition/Ligue automne/hiver](#)

N'OUBLIEZ PAS

- 1) CE SONT DES ENFANTS**
- 2) C'EST UN JEU**
- 3) LES ENTRAÎNEURS SONT DES BÉNÉVOLES**
- 4) LES ARBITRES SONT HUMAINS**
- 5) CE N'EST PAS UNE LIGUE PROFESSIONNELLE**

BON MATCH!

UN MESSAGE DE L'ASSOCIATION
RÉGIONALE DE SOCCER DE QUÉBEC



PROCÉDURES À SUIVRE :

En général dans les différents stades de la région et prendre connaissance des mesures spécifiques de chaque stade avant de vous présenter.

Attention : ce protocole peut être modifié tout au long de la saison !

Généralités :

- Tous les joueurs âgés de 13 ans et plus, participants à la Ligue de développement intérieure doivent être en mesure de présenter leur passeport vaccinal, sur demande.
- Un maximum de 25 joueurs (par terrain de soccer à 7), de trois (3) entraîneurs et un (1) responsable sanitaire sont autorisés par équipe.
- Excepté lorsque les participants sont sur le terrain, le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les déplacements dans le Stade (corridors donnant accès aux terrains, vestiaires, etc...).
- Il pourra y avoir de parents spectateurs dans certaines installations (Stades). BIEN consulter le document particulier pour chaque stade. Certains acceptent les spectateurs et d'autres non.
- Les membres du personnel d'encadrement devront en tout temps avoir une liste avec les numéros d'urgence des parents au cas où il y aurait un quelconque problème.

Procédures d'AVANT-match :

- Les participants (joueurs et entraîneurs) doivent se présenter au stade entre 15 et 20 minutes avant le début de leur match afin de pouvoir s'équiper (soulers à crampons et protège-tibia) et faire la vérification de leur éligibilité pour le match.
- Les participants doivent arriver habillés (bas, shorts et chandail) sous leurs survêtements ou leurs vêtements d'automne ou d'hiver.
- Ils entrent par la porte d'entrée principale, se désinfectent les mains dès leur arrivée (station d'accueil à l'entrée) et suivent les indications pour se rendre directement à leur vestiaire respectif (S'il y a lieu).
- Le responsable sanitaire « Horacio » de chaque équipe veille à ce que les normes édictées, sanitaires ou autres soient respectées.

Procédures PENDANT le match :

- Chaque équipe doit avoir un (1) responsable Horacio qui voit à ce que les normes sanitaires soient respectées et appliquées tout au long du match (distanciation physique de 1 mètre sur le banc, pas de célébration après un but et à la fin du match, pas de poignées de main en fin de match).
- AUCUN retard sur les terrains ne sera toléré. Donc si un match débute en retard/ que la pause de la mi-temps est plus longue/etc., le temps de jeu prévu doit alors être coupé avec entente avant la reprise du match (entraîneurs des deux équipes et l'arbitre)
 - Les matchs de U9 à U12 ont une durée de 2 X 25 minutes + 5 minutes de pause : temps sur le terrain 55 minutes
 - Les matchs de U13 à Sen ont une durée de 2 X 30 minutes + 5 minutes de pause : temps sur le terrain 65 minutes

La ligue a fait la réservation pour une période de 75 minutes, donc assez de temps pour prévoir les transitions et respecter le nombre de joueurs maximal par terrain et aussi permettre aux spectateurs s'il y a lieu de quitter les gradins rapidement.

Procédures d'APRÈS-match :

- Aussitôt que le match est terminé, les participants doivent libérer le terrain dans les meilleurs délais possibles
- Ils mettent leur couvre-visage, sortent du terrain pour aller dans leur vestiaire.
- Ils remettent leurs bottes, leurs manteaux et dès que cela est fait ils libèrent le vestiaire.
- Tous les spectateurs doivent attendre à l'extérieur des stades leur enfant après les matchs.
- Un membre du personnel d'encadrement doit être la dernière personne à sortir et à s'assurer que tous les participants de leur équipe sont sortis.
- Un des membres du personnel d'encadrement doit être désigné pour s'assurer que tous les joueurs ont été pris en charge par un de leurs parents avant de quitter le stationnement.

ATTENTION pour les programmes doubles (2 matchs dans la même journée)

Il est important de quitter le stade durant la période de pause. Aucune équipe/spectateurs, ne peut rester dans un stade en attendant le début du 2e match.

PREUVE VACCINALE

La preuve vaccinale est exigée pour les joueurs qui ont 13 ans et +. Le joueur qui a 12 ans et qui joue surclasser n'a pas besoin de preuve vaccinal. Le système est configuré sur pour l'âge de joueur.

Les joueurs doivent avoir été préalablement validés par le club comme ayant été adéquatement vaccinés pour être éligibles.

Ceci étant dit, veuillez prendre note des trois (3) points très importants ci-dessous :

1. Pour les joueurs de 13 et plus ; un joueur qui disputerait un match sans avoir été validé via son passeport vaccinal par son club, sera considéré comme un joueur inéligible ce qui entrainera la perte du match par défaut de l'équipe fautive.
2. Contrairement à cet été. Lors d'un match, il n'y aura aucune vérification du passeport vaccinal, sauf pour les joueurs inscrits la main.
3. Fausse divulgation, comme mentionné dans les règlements, toute fausse déclaration pourra mener à un comité de discipline.

Pour les joueurs de 13 et plus : Lors de l'ajout d'un joueur à la main sur une feuille de match, il est de la responsabilité de l'entraîneur de s'assurer que celui-ci a été vérifié sur PTS pour son passeport vaccinal et que le joueur est admissible à jouer. Dans le cas contraire, un joueur non contrôlé sur la plateforme deviendra un joueur non éligible.

En tout temps le propriétaire d'une installation, peut soumettre les exigences ou contrôles supplémentaires. Conséquemment, demandez à vos membres de s'assurer de toujours détenir leur preuve de vaccination avec eux lorsqu'ils se présentent à un match pour éviter qu'un gestionnaire d'installation leur refuse l'accès.

STADE HONCO



Complexe de soccer
Honco de Lévis

Consignes Covid valides au 15 novembre 2021

- 1 Nombre de joueurs illimité sur les terrains;
- 2 Présence de l'entraîneur obligatoire pour chaque groupe;
- 3 **Le locataire a la responsabilité de s'assurer que toute personnes qui embarque sur le terrain loué possède un passeport vaccinal valide pour les personnes de 13 ans et plus;**
- 4 **Spectateur possible avec un passeport vaccinal valide et avec le port du masque obligatoire en tout temps sauf pour boire et manger;**
- 5 **Le locataire devra fournir les ressources humaines nécessaires afin de faire la vérification des passeports vaccinaux pour tout le monde;**
- 6 Les vestiaires sont disponibles. L'entraîneur ou le responsable de la location a la responsabilité de faire respecter le maximum de personne permises dans les vestiaires. Soit 9 personnes pour les vestiaires #1 à #12 et de 14 personnes pour les vestiaires #13 à #16. Distanciation obligatoire de 1 mètre;
- 7 Aucun parent toléré au rez-de-chaussée (sauf les personnes qui doivent utiliser l'ascenseur);
- 8 Le casse-croûte est ouvert du mercredi au samedi inclusivement;
- 9 Nombre de personnes maximum par salle est de 16 pour Ville de Lévis et 30 pour Valero en conservant un mètre de distanciation;
- 10 Heures d'arrivée autorisé est de 20 minutes avant la pratique ou le match;
- 11 Port du masque et lavage de mains demeurent obligatoire pour tout le monde entre la porte principale et l'entrée sur les terrains ainsi qu'à la sortie;
- 12 Les activités sur les terrains doivent respecter les consignes en vigueur de la santé publique et de la fédération sportive concernée.

Merci!

STADE du Juvénat Notre-Dame

Juvénat Notre-Dame

Activités privées dans un lieu public

Dès le 15 novembre, tous les rassemblements publics pourront permettre aux participants d'être debout, de ne pas avoir de place assise ou assignée et de danser.

Dans une salle louée ou un lieu public intérieur

Maximum de 25 personnes, peu importe le lieu où se situe la salle ou le lieu public intérieur. La distanciation physique doit être respectée et le port du couvre-visage est obligatoire.

Selon l'établissement dans lequel se trouve la salle louée, le passeport vaccinal peut être exigé. Il serait nécessaire pour une activité se déroulant dans une salle privée d'un restaurant, par exemple. Pour connaître l'ensemble des lieux et des activités visés, consultez la page [Lieux et activités exigeant le passeport vaccinal COVID-19](#).

Loisir et sport

À compter du 15 novembre, la distanciation de 2 mètres sera réduite à 1 mètre dans les gyms lorsque le couvre-visage est porté.

Également à compter du 15 novembre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, il n'y aura plus de limite de participants et de spectateurs par plateau pour les activités de loisir et de sport lorsque le passeport vaccinal sera exigé. À l'intérieur, le couvre-visage sera obligatoire en tout temps, sauf pour les exemptions déjà en vigueur. Dans le cas des sites à accès libre, la limite de la capacité devra permettre une distanciation de 1 mètre et le port du couvre-visage sera exigé en tout temps, sauf pour les exemptions déjà en vigueur.

Vestiaires : demeurent fermés

Les installations sanitaires et les vestiaires sont ouverts dans la mesure du respect des mesures sanitaires. [Ces installations doivent être nettoyées et désinfectées régulièrement dans la journée](#), et le nombre de personnes présentes doit être limité pour permettre le respect d'une distanciation physique de 1 mètre, dans la mesure du possible, entre les personnes ne résidant pas à la même adresse. [Ne pouvant désinfecter régulièrement, nous maintenons nos vestiaires fermés.](#)

Accès aux spectateurs : passeport vaccinal requis.

Dans le cas des sites à accès libre, la limite de la capacité devra permettre une distanciation de 1 mètre et le port du couvre-visage sera exigé en tout temps, sauf pour les exemptions déjà en vigueur.

Lundi, le 15 novembre 2021.

STADE Leclerc (CNDF)

Le passeport vaccinal sera exigé pour tous les visiteurs autres que les joueurs, entraîneurs et arbitres.

Les mesures de base comme le port du masque à l'extérieur du terrain et le lavage des mains.

- Arrivée pas plus de 20 minutes avant le match.
- Les estrades sont accessibles.
- Les vestiaires sont disponibles et les assignations seront affichées sur la télé dans le hall.

STADE Télus / STADE Marc-Simoneau /

STADE Chauveau

MAJ le 19 novembre

Stade Telus-UL

Depuis le 15 novembre, pour le Stade TELUS-UL, nous devons demander le passeport vaccinal à tous les participants et spectateurs de plus de 13 ans.

Il y a un employé du Service des activités sportives sur place.

Marc-Simoneau et Chauveau

- La vérification du passeport vaccinal sera faite de 16h45 à 22h00.

Pour les enfants de moins de 10 ans, le parent peut accompagner son enfant jusqu'à ce que l'activité débute, mais si ce parent ne possède pas de passeport vaccinal, il devra quitter les lieux le temps de l'activité.